

TABLEAU (Suite)

N° DU TARIF DOUANIER	DESIGNATION DES PRODUITS	TAUX EN (%)
84.50.19.12	... Collections dites CKD.....	5
84.50.19.19	... Autres.....	45
	.. Autres :	
84.50.19.90	... Collections destinées aux industries de montage.....	25
84.50.19.92	... Collections dites CKD.....	5
84.50.19.99	... Autres.....	45
	. Machines à coudre du type ménager :	
84.52.10.10	... Collections destinées aux industries de montage.....	25
84.52.10.20	... Collections dites CKD.....	5
84.52.10.90	... Autres.....	45
	. Autres machines à coudre :	
84.52.29.00	... Autres.....	15
84.61.50.00	... Machines à scier ou à tronçonner.....	45
84.68.10.00	... Chalumeaux guidés à la main.....	45
84.74.10.00	... Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver.....	45
84.74.20.00	... Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser.....	45
	. Autres articles de robinetterie et organes similaires :	
84.81.80.90	... Autres.....	45
84.81.90.00	... Parties.....	45
85.01.10.00	... Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5W.....	45
85.01.20.00	... Moteurs universels d'une puissance excédant 37,5W.....	45
	. Autres moteurs à courant continu ; machines génératrice à courant continu :	
85.01.31.00	... D'une puissance n'excédant pas 750W.....	45
85.01.32.00	... D'une puissance excédant 750W mais n'excédant pas 75 KW.....	45
	. Ballasts pour lampes ou tubes à décharge :	
85.04.10.10	... D'une puissance de 20 à 40 watts et d'une tension égale ou inférieure à 220 Volts.....	25
85.06.90.10	... Pastilles de zinc.....	45
85.07.90.10	... Bacs, couvercles, séparateurs et bouchons.....	45
	. Postes téléphoniques d'usagers ; visiophones :	
	.. Autres :	
85.17.19.10	... Collections destinées aux industries de montage.....	15
85.17.19.90	... Autres.....	45